



Institut national des techniques économiques et comptables

DGC - Double diplôme, double chance

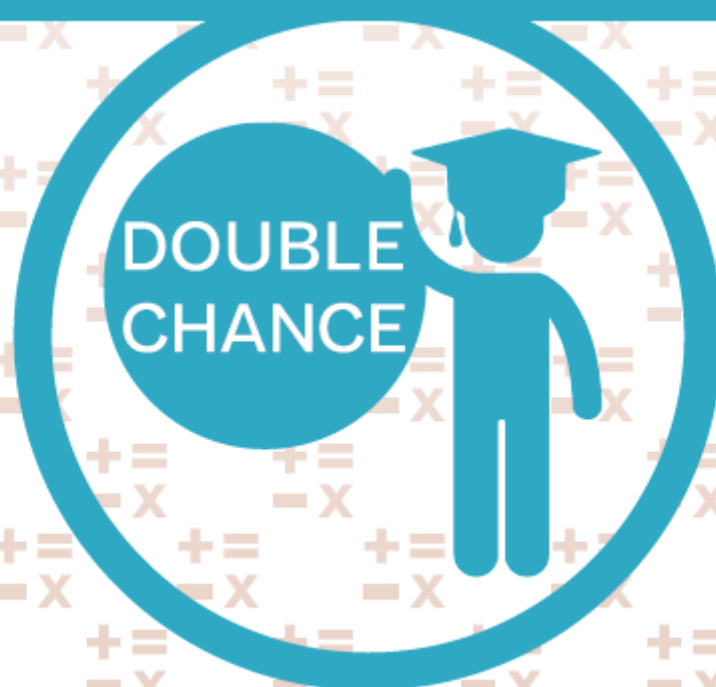
Se présenter aux deux examens

L'Intec est le seul établissement qui offre une double chance aux examens comptables supérieurs. L'institut propose une préparation à la fois aux diplômes de l'État, [DCG](#) et [DSCG](#) et à ceux de l'Intec, [DGC](#) et [DSGC](#).

La même année, sur le même programme mais à des dates différentes, **vous pouvez passer les épreuves de l'État et celles des diplômes de l'Intec.**

Pour délivrer son diplôme, l'Intec prend, pour chaque unité d'enseignement (UE), **la meilleure des deux notes** obtenues à l'Intec ou à l'État, facilitant ainsi l'obtention du diplôme.

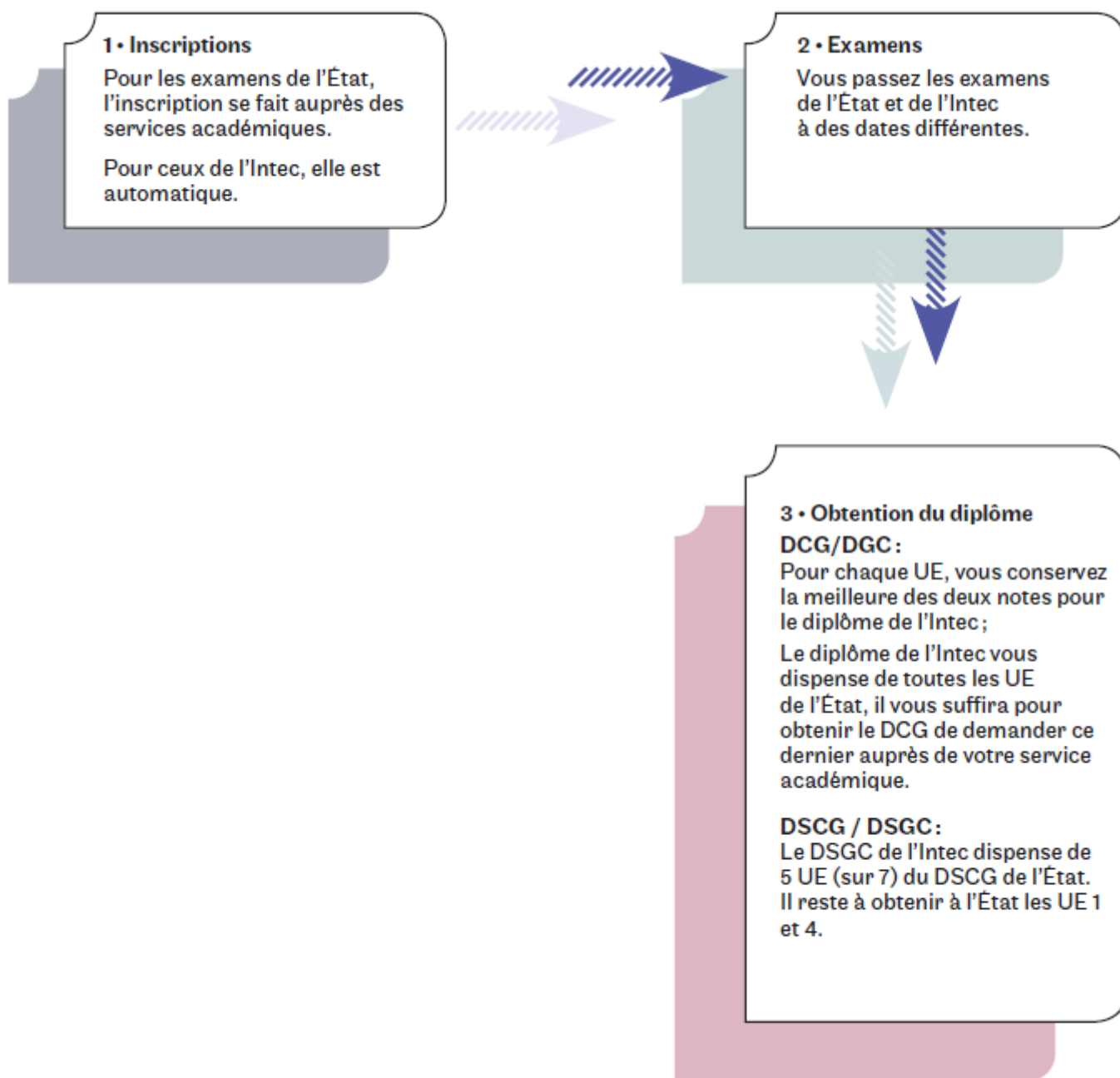
Passez vos **examens** à l'État
Passer vos examens à l'**Intec**
Et **doubez** vos **chance**
de **valider** votre **diplôm**



Valider toutes les unités d'enseignement du DCG et du DSCG

Le **DGC** de l'Intec dispense de **toutes les UE du DCG**, et donc donne accès au **DSCG**.

Le **DSCG** de l'Intec **dispense de 5 UE** (sur 7) du DSCG ; il reste à obtenir à l'État les UE 1 ([Gestion juridique, fiscale et sociale](#)) et 4 ([Comptabilité et audit](#)) pour le finaliser.



Vous souhaitez valider vos acquis?

Selon le même principe, l'Intec **accompagne les candidats VAE** aux diplômes de l'État et aux diplômes de l'Intec en s'appuyant sur le même livret et les mêmes référentiels de compétences des UE. Le dossier peut ainsi être déposé soit à l'un des jurys, soit aux deux, et les résultats les plus favorables sont pris en compte pour la délivrance du diplôme de l'Intec.

Néanmoins, un diplôme de l'Intec ne peut être délivré qu'à condition d'avoir préparé un minimum d'UE à l'Intec par la formation ou l'accompagnement VAE :

- 4 UE pour le DGC ;
- 3 UE pour le DSGC.

Quand le diplôme de l'Intec est finalisé, il suffit de faire valoir les dispenses qu'il octroie dans le diplôme de l'État si on souhaite l'obtenir.

Ne sont pas considérées comme des UE « préparées » à l'Intec :

- les UE obtenues en dispense d'un diplôme quel qu'il soit ;
- les UE validées par VES, quel que soit le cursus du candidat.

En revanche, les UE sollicitées par [VAE](#), lorsque celle-ci fait l'objet d'un accompagnement par l'Intec ou un centre Cnam, sont considérées comme des UE « préparées » à l'Intec, même si le candidat valide ses UE ensuite par la VAE mise en place pour les diplômes d'État.

Besoin d'information ?

Le service Accueil est ouvert **sans interruption et toute l'année** :
292 rue Saint Martin 75003 Paris

du lundi au vendredi : de 9h à 17h30 ;
les jeudis : de 9h à 18h30 ;

Pour toute question d'ordre général, contactez l'Intec au :
Tél. : 01 40 27 25 38

int_accueil@lecnam.net